

Réf de l'action : ECF B051.PR indice 3 du 23/12/25

**OBJECTIFS
PROFESSIONNELS**

**Être capable de passer l'examen DT-DICT, qui valide la capacité à réaliser, a encadrer ou à concevoir des travaux sur des réseaux tout étant en conformité de la réforme anti-endommagement ;
Être capable de permettre à l'employeur de délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R) après qu'il ait estimé la personne compétente.**

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

- Le métier a un rôle essentiel dans la bonne exécution des travaux sur chantier. Il assure le respect des procédures tout en représentant l'image de la société.
- Selon le niveau, la formation ouvre sur des métiers tels que :
 - Conducteur d'engin, personnels intervenant sur les réseaux, chef d'équipe, chef de chantier, chargé d'étude, conducteur de travaux

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant travailler à proximité de réseaux enterrés, aériens et/ou subaquatiques
- "Concepteurs" : personnels intervenant pour le compte d'un responsable de projet, chargés notamment d'effectuer les déclarations de projet de travaux (DT) (maître d'œuvre),
- "Encadrants" : personnels intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargés d'encadrer les chantiers de travaux (chef de chantier, conducteur de travaux),
- "Opérateurs" : personnels intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargés de conduire des engins ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT (conducteur d'engins),
- Comprendre et lire le français,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Comprendre et lire le français,

AVERTISSEMENT

- L'attestation de compétences délivrée par le centre de formation suite à l'examen DT-DICT ne suffit pas à répondre aux obligations réglementaires. L'employeur doit délivrer une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (A.I.P.R), conditionnée en outre à l'estimation que celui-ci fait de la compétence de la personne concernée,
- L'employeur peut délivrer l'A.I.P.R. à tout salarié sans devoir le soumettre à l'examen DT-DICT si ce dernier est détenteur d'un CACES® qui comprend la réforme anti-endommagement ou est titulaire d'un certificat, diplôme ou titre de qualification professionnelle de niveau 7 à 3 inscrits au RNCP datant de moins de cinq ans, correspondant aux types d'activités exercées.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Passage de l'examen.

MOYENS HUMAINS

- Testeurs qualifiés appartenant à un centre d'examen agréé par le ministère chargé de la sécurité industrielle (DREAL, ou DRIEAT), justifiant d'une attestation de compétence comme "Concepteur".
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Salle dotée d'équipements informatiques connectés à la plateforme nationale d'examen DT-DICT
- Ressources pédagogiques (outils, supports et ouvrages réglementaires de la formation remis aux stagiaires le cas échéant)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Questionnaire à choix multiples (QCM) qui évalue les capacités du candidat au regard du référentiel de compétences, de l'annexe 5 de l'arrêté du 15/02/2012,
- Réalisation à l'aide de la plateforme nationale d'examen gérée par le ministère compétent,
- Le questionnaire de la catégorie "Opérateurs" comprend 30 questions, ceux des catégories "Encadrants" et "Concepteurs" en comprennent 40,
- Pour chaque question : 4 réponses sont proposées. Une est seule correcte (+2 pts), deux sont erronées (-1 à -5 pts) et un est proposé par défaut "Je ne sais pas" (0 pt),
- Il faut obtenir au moins 36 points/60 pour les QCM de la catégorie "Opérateurs", et 48 points/80 pour ceux des catégories "Encadrants" et "Concepteur",
- Le candidat n'est autorisé à utiliser aucun support pendant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Attestation de fin de formation valable 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen ou attestation de résultat (réussite ou échec).
- Attestation de compétences ou de non compétences est délivrée par le centre de formation suite à l'examen DT-DICT Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum : Nous contacter
- En fonction du nombre de postes informatiques simultanément disponibles

DURÉE DE LA FORMATION

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

1h

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.